



Pour diffusion immédiate : 15/08/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL ACCORDE LA CLÉMENTE À TREIZE PERSONNES

Elle continue ainsi d'honorer son engagement d'accorder la clémence de façon continue

Cette démarche s'appuie sur les mesures prises par la gouverneure pour réformer le processus de clémence, notamment la convocation d'un groupe consultatif d'experts impartiaux, l'affectation de ressources humaines supplémentaires et l'amélioration de la communication avec les demandeurs

Aujourd'hui, la gouverneure Kathy Hochul a accordé la clémence en faisant grâce à 13 personnes. En prenant ces décisions, la gouverneure reconnaît les individus qui ont fait preuve de remords, de réadaptation et de volonté d'améliorer leur situation et celle de leur communauté. Après avoir mis en œuvre des réformes procédurales visant à renforcer le processus de clémence, la gouverneure Hochul a accordé 107 mesures de clémence au total au cours de son mandat.

« Lorsque j'ai pris mes fonctions, j'ai plaidé en faveur d'une réforme du processus de clémence afin que chaque dossier arrivant sur mon bureau bénéficie d'une plus grande transparence et fasse l'objet d'une expertise, **a déclaré la gouverneure Hochul**. Après mûre réflexion, j'ai décidé d'accorder la clémence à 13 personnes qui ont montré du remords pour ce qu'elles ont fait et qui se sont engagées pour le bien de leurs communautés. »

Le Bureau de la gouverneure a pris un certain nombre de mesures pour améliorer la transparence et la communication dans le processus de clémence. Le Bureau exécutif de la clémence (Executive Clemency Bureau) a mis en place une nouvelle politique consistant à envoyer régulièrement des lettres aux personnes ayant déposé une demande de clémence, afin de les informer de l'état d'avancement de leur dossier et de leur indiquer comment soumettre des informations complémentaires à l'appui de leur demande. Le Bureau de la gouverneure a également mis en ligne un nouveau centre d'information pour aider les candidats à la clémence à remplir leur demande. Ce centre d'information comprend des modèles de formulaires de demande de clémence pour les grâces et les commutations afin de mieux guider les candidats potentiels quant aux informations à fournir lors de leur demande.

La gouverneure a également réuni un comité consultatif sur la clémence (Clemency Advisory Panel), composé d'experts impartiaux, pour l'aider à conseiller la gouverneure sur les demandes de clémence. Suivant les recommandations du Comité consultatif sur la clémence, la gouverneure Hochul accorde sa grâce à 13 personnes.

Grâces

Les personnes graciées aujourd'hui ont toutes vécu sans commettre de crime ou délit pendant un laps de temps suffisamment long — dans de nombreux cas pendant plusieurs décennies — et ont apporté une contribution positive à leur communauté. Plusieurs des personnes graciées aujourd'hui ont été condamnées pour un crime alors qu'elles vivaient dans l'État de New York, mais ont depuis déménagé dans d'autres États. Ces personnes graciées ont subi les conséquences de leurs condamnations pénales dans leur vie quotidienne. Les grâces accordées par la gouverneure contribueront à atténuer ces difficultés.

Theodore Goodman, 43 ans, a été reconnu coupable de possession criminelle d'une substance contrôlée au cinquième degré en 2003.

Hansel Dorsey, 64 ans, a été reconnu coupable de vente criminelle d'une substance contrôlée au quatrième degré et de tentative de possession criminelle d'une substance contrôlée au septième degré en 1991 et en 1988.

Maryann Smith-Jackson, 65 ans, a été reconnue coupable de vente criminelle d'une substance contrôlée au troisième degré en 1989.

Stephen Gary, 56 ans, a été reconnu coupable de possession criminelle d'une substance contrôlée au troisième degré en 1993.

Ernesto Muñoz, 58 ans, a été reconnu coupable de tentative de vente criminelle d'une substance contrôlée au troisième degré et de vente criminelle d'une substance contrôlée au cinquième degré en 2005.

Frank Merola, 52 ans, a été reconnu coupable de vente criminelle d'une substance contrôlée au quatrième degré en 1997.

Ruben Abreu, 61 ans, a été reconnu coupable de vente criminelle d'une substance contrôlée au troisième degré en 2001 et de refus de comparaître au premier degré.

Jimmy Jean-Baptiste, 42 ans, a été reconnu coupable d'incendie criminel au quatrième degré en 2008.

Giovanni Ordonez, 60 ans, a été reconnu coupable de tentative de vol au troisième degré et de possession criminelle de biens volés au premier degré, en 1988 et 1986.

Hector Zelaya Quinonez, 65 ans, a été reconnu coupable de méfait criminel au quatrième degré et de tentative de possession criminelle d'une arme au troisième degré, en 1986 et 1984.

Susannah Morgan-Thomas, 60 ans, a été reconnue coupable d'agression au troisième degré en 1989.

Zhi Yong Yu, 49 ans, a été reconnu coupable de vol au deuxième degré en 1992.

Sammy Vatthanavong, 52 ans, a été reconnu coupable d'homicide involontaire au premier degré en 1990.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)